



POINT SUR LA COMMISSION PERMANENTE DU 11 DÉCEMBRE 2023

Lundi 11 décembre 2023, la Commission permanente du Conseil départemental s'est réunie et a examiné 68 rapports.

Notre groupe est intervenu sur deux questions présentes à l'ordre du jour : la politique départementale de **soutien à l'insertion**, et l'application du **Plan 50 000 arbres**.

Fatiha Aggoune a rappelé **l'engagement pris par la majorité départementale le 12 décembre 2022, lors de l'arrêt du soutien aux Espaces Dynamiques d'Insertion (EDI)**, abandonnés par la Région. La droite avait alors promis de flécher les crédits supprimés (115 000 euros) vers d'autres projets. Or à ce jour il n'en est toujours rien...

Nicolas Bescond est intervenu sur les modalités de mise en oeuvre du **Plan 50 000 arbres, qui malheureusement se limite pour partie à de l'affichage politique**. En témoignent le concept flou d'« équivalent arbre », la restriction de l'ambition départementale à une logique de « guichet » de financement de plantations par les villes et bailleurs, ou encore les réponses vagues sur la question du taux de survie des pousses d'arbres.

Ces questions ont fait l'objet de débats nourris, et d'avis donnés par l'ensemble des groupes tout au long de la Commission permanente. À n'en pas manquer, le sujet reviendra à l'ordre du jour.

Enfin, **suite à la proposition faite par notre groupe fin novembre, le président O. Capitanio a indiqué que le FS2i** (fonds de solidarité interdépartemental d'Île-de-France), auquel participe le Val-de-Marne, aiderait le Département du Pas-de-Calais à hauteur de 200 000 euros, pour financer une dépense d'investissement suite aux inondations. C'est une bonne nouvelle pour toutes les victimes de ces terribles intempéries. ●